Boites d'alarmes d'incendie.

3 Douane et N. Front.
5 Canal et Decatur.
6 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 5me precinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 812 Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts.
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters.
31 Poydras et Magasins.
33 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.
36 Gravier et St-Charles.
37 Commun et Carondelet
38 Canal et Baronne.
41 Union et Dryades.
42 Poydras et Remparts
43 Girod et Remparts.
45 Magasins et Girod; Pompe No 5.
46 Lafayette et Delta.
47 Julie et Water.
48 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julie et St-Charles.
54 Magasins, près Poeyfarré, Pompe No 6.
56 Calliope et S. Peters.
57 Calliope et Annonciation.
58 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave. Howard et S. Remparts.
65 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté.
68 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Bassin, Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne.
75 Poydras, près Freret.
76 Lafayette et Miro.
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliop.
86 Frato et rt Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
91 Melpomène et Dryades; Pompe No 20.
92 Tete de la rue Thalie.
93 Hunter et Tchoupitoulas; Pompe No 1.
94 Henderson et Front.
95 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chippewa; 2me Station de Police.
121 Religieuse et Market.
123 Melpomène et Camp.
124 St James et S. Peters.
125 Felicité et Chippewa.
126 Felicité, pres Orange.
127 St Marie et Tchoupitoulas
128 St André et Fulton.
131 Terpsichore et Carondelet.
133 St André et Magasins.
134 St Charles Avenue et Felicité.
135 St André et Dryades.
136 St André et Magnolia; Pompe No 27.
137 Jackson et Rousseau; H. et L. Co. No 1.
138 Jackson et Laurel; Pompe No 22
142 Jackson et Colisée.
143 Annonciation et Sorapuru.
145 Tchoupitoulas et Sorapuru.
146 Jackson et Carondelet.
147 Jackson et Liberté.
148 Premiere et Constance.
152 Premi re, près St-Charles, Pompe Chimique No 2.
153 Première et Howard.
154 Dryades et Deuxième.
156 Deuxieme et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas.
158 Quatrieme et Laurel.
163 Quatrième et Prytanee.
163 Quatrième et Dryades.
164 Avenue Washington et Chippewa.
165 Washington et Camp, Pompe No 23.
167 Washington et Magnolia.
168 Sixième et S. Remparts.
171 Pleasant et Annonciation.
172 Septième et Fulton.
173 Neuvième et Magasins.
174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitième et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
182 Harmonie et Carondelet.
192 Bassin près Conti, H & L No 4.
193 Canal et Marais.
194 1304 St Pierre, Station de Police du 4me précinct.
195 Toulouse et Liberte.
213 Douane et N. Robertson.
214 St Louis et N. Villeré.
215 St Louis et N. Claiborne
216 St Louis et N. Prieur.
217 Bienville et N. Derbigny.
218 Bienville et N. Johnson.
223 Canal et N. Rocheblave.
224 Canal et N. Dupré.
225 Conti et N. Broad.
226 Canal et N. Génois.
227 Canal et N. Alexandre
228 Bienville et avenue N. Hagan
241 Douane et avenue Carrollton
243 Alexandre et Chemin N. Metairie.
245 Esplanade et N. Remparts.
246 Toulouse et Bourgogne.
247 St-Pierre et N. Claiborne; Pompe No. 21.
252 Dumaine et St. Claude; Pompe No. 10.
253 Ursulines et Liberté.
254 Esplanade et Liberté.
256 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
257 Ursuline et N. Prieur.
261 Ursulines et N. Broad.
263 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No. 3.
264 Ste-Anne et N. Miro.
265 Dumaine et N. White.
271 Esplanade et N. Dupré.
273 Esplanade et Pont du Bayou; Station de Chars.
274 Dumaine et avenue Hagan.
276 Esplanade et Bourbon.
281 Touro et Royale.
283 Bourbon et N. Remparts.
284 Champs-Elysées pres Dauphine; Station de Police du 5me precinct.
293 Touro et N. Villeré.
312 Annette et Marais.
314 Lapeyrouse et Claiborn
315 N. Claiborne et St-Antoine.
316 N. Claiborne et Champs-Elysées
317 Français et Grant.
318 Français et N. Broad; Stern's Factory.
321 Colombus et St-Claude.
324 Colombus et N. Roman.
325 Laharpe et Grande Route St Jean; station des chars.
326 Lapeyrouse et N. Galvez.
327 Chemin du Bayou et N. Dorgenois.
328 Entree aux Fair Grounds, Rue Sauvage.
341 Marigny et N. Peters.
342 Mandeville et Marais.
345 Avenue Lafayette et Chartres.
346 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des Chars.
347 Avenue St-Roch et Villeré, Pompe No 8.
351 Mandeville et Marais.
352 Espagne et N. Remparts.
354 Bourgogne et Marigny.
356 Presse et N. Peters; N. R. Railroad.
361 Clouet et Royale.
362 Louisa et Chartres.
364 Dauphine et Montégut.
365 Dauphine et Port; Pompe No 24
371 St-Ferdinand et St-Claude.
372 Marais et Louisa.
374 St. Claude et Congrès.
381 Elmire et Bourgogne.
382 Louisa et Bourgogne.
391 Dauphine et Indépendance.
392 Dauphine et Mazant.
412 Chartres et Mazant.
413 Pologne et N. Rempart; Station de Chars.
415 Avenue Jourdan et Dauphine
416 Elizardi et Dauphine.
417 Flood et N. Remparts.
418 Flood et N. Peters.
421 Delery et N. Peters; Casernes des Etats-Unis.
423 Hancock et Dauphine.
426 Avenue Louisiana et Tchoupitoulas.
427 Avenue Louisiana et Magasins.
428 Avenue Louisiana et Prytanée.
431 Avenue Louisiana et S. Remparts.
432 Baronne et Constantinople.
435 Amelia et avenue St. Charles.
436 Camp et Foucher.
437 Peniston et Colisée.
451 Aline et Laurel.
452 Austerlitz et Magasins.
453 Annunciation et Amelia.
461 Water et Peniston.
462 Constantinople et Tchoupitoulas.
463 Annunciation et avenue Napoléon.
471 Berlin et Magasins 7me précinct Station de Police.
472 Marengo et Prytanée.
473 Milan et Saratoga.
481 Freret et avenue Napoléon.
482 Pitt et avenue Napoléon, Pompe No 11.
491 Coliséé et Jena.
492 Cadiz et Tchoupitoulas.
512 Magasins et Valence.
513 Carondelet et Valence.
514 Valence et Saratoga.
516 Upperline et Prytanée; Station de Chars.
517 Laurel et Lyon.
518 Soniat et Tchapitoulas.
521 Soniat et Magasins.
523 St-Charles et Dufossat.
524 Avenue Peters et S. Remparts
526 Avenue Peters et Prytanée.
527 Valmont et Chestnut.
531 Valmont et Laurel.
532 Tchoupitoulas et Octavie.
534 Laurel et avenue Nashville.
536 Magasins et Joseph.
541 Arabella et Perrier.
542 Avenue Nashville et St-Charles.
543 Avenue Palmer et Freret.
561 St-Charles et avenue Henry Clay.
562 Hurst et Calhoun.
563 State et Pitt.
571 State et Camp.
572 Avenue Henry Clay et Chestnut.
612 Laurel et Avenue Henry Clay.
613 Tchoupitoulas et Webster.
614 Magasins et Walnut.
615 Broadway et St Charles
617 Broadway et Esther.
631 Cherokee et Ann.
632 Burdette et Macarty.
634 Cherokee et Hampson.
635 Short et St-Charles.
641 Burdette et Zimple.
642 Hampson et Dublin.
643 Avenue Carrollton et Burthe.
651 Burdette et Hickory.
652 Leonidas et Burthe.
653 Cambronne et Oak.
712 Dublin et Poplar.
713 Jeannette et Joliet.
714 Eagle et Poplar.
715 M. V. R. R. et av. Carrollton.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme F. L. Guene.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 66,994—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par André Dorincourt Jr, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Duckolspiel et Mart avocats.
13 déc—13 17 22

Succession de Charles Bass

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 69,258—Division A.—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Bass, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.
13 déc—13 17 22

Succession de Mme Johannette Kohrenelang.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67,081—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification (si ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquels ce le compte final présenté par Charles W. Hugo, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds d'etribués conformément audit compte. Par ordre de la C s. THOMAS CONNELL, Greffier Fred Adolph, avocat.
13 déc—13 17 22

Succession de S. B. Steers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,811—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Stephen F. Steers exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Howe, Spencer & Cooke, avocats.
13 déc—13 17 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de M. A. Dauphin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 31,780—En vertu d'un alias writ de fieri facias contre Mme Rosa LaBranche Dauphin et en faveur de la succession de M. A. Dauphin à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 211 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 janvier 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits, titres, intérêts et possession de feu M. A. Dauphin, et de quelque nature que ce soit, de Mme Rosa La Branche Dauphin, dans et à la succession de M. A. Dauphin, et dans et à la propriété, droits, intérêts et réclamations dans et à la communauté entre ladite Mme Rosa La Branche Dauphin et de son feu mari, ladit M. A. Dauphin, et dans et à toutes les propriétés, droits et crédits de ladite communauté, incluant sans les droits, titres et intérêts de ladite Mme Rosa La Branche Dauphin, dans et à la succession et propriété de son dit feu mari, M. A. Dauphin, comme légataire universelle d'après la dernière volonté et testament dudit M. A. Dauphin, et spécialement tous les droits, titres et intérêts de ladite Rosa La Branche Dauphin, soit comme compagne survivante en communauté dudit M. A. Dauphin, ou comme légataire universelle dans son testament dans et à toutes les propriétés et avoir de ladite succession de M. A. Dauphin non inventoriés et non comptés, pour et plus spécialement les ci-après:

1° Huit bons de la Compagnie du Chemin de fer de ville de $500 chacun avec tous les intérêts, coupons y échus depuis le 1er janvier 1891.

2° Six bons du Chemin de Fer Crescent City de $1,000 chacun avec leurs coupons d'intérêts depuis le 1er janvier 1891.

3° Vingt bons du Chemin de Fer Carrollton de $1,000 chacun, avec tous leurs coupons d'intérêt depuis le 1er janvier 1891.

4° Quarante Bons Consolidés de l'Etat de la Louisiane de $1000 chacun, avec tous leurs coupons depuis le 1er janvier 1891.

5° Vingt Bons prolongés de Ville [Ville de la Nouvelle-Orléans] de $1000 chacun avec leurs coupons d'intérêts du 1er janvier 1891 au 1er janvier 1895.

6° Quarante Bons du Chemin de fer Morgan de $1000 chacun avec leurs coupons d'intérêt du 1er janvier 1891.

7° Quarante bons de la Compagnie des Waterworks de la Nouvelle-Orléans de $500 chacun avec leurs coupons d'intérêt du 1er janvier 1891.

8° Deux cent soixante quinze bons à prime de la ville de la Nouvelle-Orléans de $20 chacun, numérotés comme il est démontré dans l'acte d'hypothèque de Paul Conrad à la Banque des Citoyens de la Louisiane, offerte et enregistrée dans cette affaire, lesquels dits bons, sécurités et valeurs avec leurs coupons appartenaient audit Maximilien A. Dauphin à sa mort et la possession desquels fut prise par ladite Mme Rosa LaBranche Dauphin n'ayant jamais été inventoriés ni rendu compte par elle; et

9° La somme de trente neuf mille neuf cent quatre vingt deux dollars mensuels composant et courants du défunt également reçus et non inventoriés ni aucun compte rendu. Une plus complète description de laquelle propriété sera trouvée dans le jugement rendu et signé le 25 juillet 1902, dans l'affaire de la succession de M. A. Dauphin No 31,780 dans le dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge présidant.

2ème—Les propriétés ci après situées dans la ville de la Nouvelle-Orléans et décrites comme suit:

Toute lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y attachés et y appartenant, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilot borné par les rues Josephine, Carondelet, (autrefois Apollo), St. Charles (autrefois Mayades) et Jackson, désignés par les Nos 12, 13 et 14 contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Josephine sur une profondeur chacun de cent trente pieds entre lignes égales et parallèles et chacun trente pieds de largeur dans le fond; le lot No 14 formant l'encoignure des rues Josephine et Carondelet, le tout en mesure américaine, d'après un plan annexé à un acte de dépôt exécuté pardevant ledit J. F. Coffey, notaire, le 16 juin 1877, étant la même propriété qui fut acquise par Maximilien A. Dauphin par achat des héritiers d'Alexander Philips et Roman Philips pour sa femme, d'après l'acte exécuté pardevant John Franck Coffey, un notaire en cette ville, le 21 juin 1877, enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 110, folio 185.

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Josephine, Jackson, Carondelet et St Charles, et mesurant quatre pieds de face à la rue Josephine, sur cent trente pieds de profondeur entre lignes parallèles; lequel morceau ou portion de terre communiqué à une distance de quatre vingt dix pieds de face de l'encoignure des rues Josephine et Carondelet, et est la moitié la plus près de la rue Carondelet et contigu à la résidence du défunt M. A. Dauphin du lot de terre désigné par le No cinq sur un plan et certificat d'arpentage fait par D. M. Brosnan, voyer, daté le 25 juin 1888, annexé à un acte de vente par M. et Mme H. T. Howard à M. A. Dauphin exécuté pardevant James Fahey, notaire, le 12 août 1889, lequel lot de terre est contigu à la propriété ci-dessus précédemment décrite, fait acquis par M. A. Dauphin, par achat de M. et Mme Harry T. Howard, pendant la communauté qui existait entre Mme et M. M. A. Dauphin, d'après l'acte de vente exécuté pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 12 août 1889, enregistré dans le bureau des Aliénations, dans le livre 134, folio 33. Et tous les droits, titre, intérêt dans la propriété foncière ci dessus décrite, soit individuellement ou comme associée survivante en communauté avec son défunt mari, M. A. Dauphin, ou comme légataire universelle d'après le testament de M. A. Dauphin, décédé.

étant dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Lazarus & Leon, T. M. Miller, Geo. W. Flynn, avocats pour les plaignants en exécution.
19 déc—19 26—janv 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu d'une Epicerie et Buvette, mises un cheval et buggy.

The Smith Bros Company Limited vs E. A. Newman and Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 69,273.—En vertu d'un ordre de vente daté le 17 décembre 1902, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci après désignés, le LUNDI, 22 décembre 1902, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local au coin des rues Cypress et Sud Derbigny.

Le contenu entier et les installation etc., de l'épicerie et buvette contenu dans ledite lieux d'après l'inventaire enregistré. Aussi un cheval et buggy.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Lyle Saxon, avocat pour la plaignante.
15 déc—15 au 21 inc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de tout le contenu d'une grande maison de pension bien meublée.

Au No 620 rue Carondelet.

Aussi le bail et le droit d'occupation.

Henry S. Leverich et al vs Harry Duval.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 69 216—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le MARDI 23 décembre 1902, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Au local, No 620 rue Carondelet, entre les rues Lafayette et Girod

1. Tout le contenu du dit local, d'après l'inventaire enregistré.

2. Le terme non expiré du bail du dit local, No 620 rue Carondelet, le dit bail expirant le 30 septembre 1903, et le loyer étant de $65 par mois, payable mensuellement; et en cas que ledit bail ne soit pas vendu, alors il sera offert en vente:

3. Le droit d'occupation du dit local de la date de la vente au 30 septembre 1903.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Howe, Spencer & Cooke, avocats pour le plaignant.
13 déc—13 17 20 23

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand joli et nouveau "cash register" avec toutes les améliorations modernes.

George Schwartz vs Cohen Créancière.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 66,908 — En vertu d'un alias writ de fieri facias contre George Schwartz et en faveur de Edgar M. Cohn à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux lieux ci-après désignés, le MARDI, 30 décembre 1902, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un "cash register".

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions — Ceci étant le second et dernier encan, ladite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera en un crédit de 12 mois; l'acquéreur fournissant un bon avec bonne et solvable sécurité. L'acquéreur toutefois aura à déduire du montant de son enchère et payer comptant en montant de la vente le coût et les frais du procès et de la vente, disons environ $50.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 déc—19 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Bâtisses portant les numéros municipaux 700 et 702 et 714 rue Market,

Formant l'encoignure des rues St Thomas et Market (dans l'ilot borné par lesdites rues et les rues Chippewa et St James).

Charles M. Fulton vs Succession de James Calder et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 68,920—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 211 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 janvier 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances là-dessus, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans cette partie connue comme Fauberg Annonciation, dans l'ilot borné par les rues St Thomas, Market, Chippewa et St James, désigné comme lot No D de l'ilot No 70 sur le plan original du Fauberg Annonciation, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Market et St Thomas, et mesure, en usage française, soixante pieds de face sur la rue St Thomas, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Market.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Paul W. Maloney, avocat pour le plaignant.
12 déc—12 19 26—janv 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du Shérif, mercredi 24 décembre 1902 de grande propriété de valeur améliorée du Premier District.

Peter Lebouisse, Henry Haverkamp subrogé, vs William E. Clark, No 62,561.

Henry Haverkamp vs William Edward Clark, No 69 066.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—En vertu de deux writs de fieri facias, l'un, le procès No 62 561 étant un alias writ, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 211 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 24 décembre 1902 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Premièrement—Six certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville dans l'ilot compris dans les rues Tchoupitoulas (anciennement Levée), Race, Orange et Sud Peters, désignés par les Nos un, deux, trois, quatre, cinq et six, sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, ancien voyer de ville, daté le 26me jour de mars A. D. 1860, et annexé à un acte de vente de Mme Martin V. S. Dufossat à John Clark et als, passé pardevant A. Doriocourt, notaire, le 8me jour de décembre A. D. 1861, lesdits lots mesurant une aliée commune dans le fond des et communs aux dits lots un à ce qui les séparant dodit lot No six et mesurant cinq pieds de face à la rue Race sur quatre pieds six pouces et quatre lignes sur la ligne du fond sur une profondeur s'étendant de toute la limite ou la profondeur des dits lots un à six, le tout dedits six lots incluant ladite aliée commune, ensemble mesurant comme suit à savoir: sur une ligne courant parallèlement à et faisant face à la rue Tchoupitoulas, cent vingt six pieds, quatre pouces et deux lignes; cent quarante neuf pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Race; cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes sur la ligne de côté vers la rue Orange s'étendant obliquement de la rue Tchoupitoulas dans la direction de l'encoignure des rues Race et Sud Peters et soixante quinze pieds sur la ligne du fond la plus près de la rue Sud Peters, s'étendant obliquement de la rue Race à la direction de l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Orange: toutes les mesures ci-dessus M. A. et plus ou moins.

Deuxièmement—Trois certains lots de terre situés dans les mêmes district et ilot, désignés par les Nos vingt huit, vingt neuf et trente; (le lot No 28 est contigu audit lot No 5 ci-dessus décrit). Lesdits tous mesurant chacun vingt-six pieds sept pouces quatre lignes de face sur et sur une ligne courant parallèle à ladite rue Tchoupitoulas sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes. Lesdits lots correspondant respectivement avec les lots Nos huit, sept et six sur un plan dressé par Moelhausen, le 2me jour d'avril 1854, et déposé pour référence en l'étude de C Bondesquié, ancien notaire en cette ville, comme plan No 26; et

Troisièmement—Un certain lot irrégulier ou portion de terre dans le même District et ilot mesurant cinquante huit pieds, dix pouces et cinq lignes de face à la rue Race et sur sa ligne de côté la plus près de la rue Tchoupitoulas et le séparant du lot No six ci-dessus décrit sur une ligne s'étendant obliquement de la rue Race vers l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Orange une distance de soixante-quinze pieds, plus ou moins, de là sur une seconde ligne courant obliquement dans la direction de l'encoignure des rues Orange et Sud Peters et séparant ledit lot des lots ci-dessus décrits Nos vingt-huit, vingt-neuf et trente, et contigus au lot sur leurs lignes du fond; une seconde profondeur de cent six pieds six pouces où ils se rencontrent, la ligne de fond de ladite portion de terre; et la mesure cent soixante huit pieds, plus ou moins, sur la ligne de côté la plus près de la rue Sud Peters, s'étendant de ladite rue Race obliquement vers l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Orange où il rencontre la ligne du fond de ladite portion de terre qui se rétrécit sur en ligne du fond à ce mesure vingt cinq pieds dix pouces et quatre lignes, tous mesurements plus ou moins.

Saisi dans les affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

James B. Hosser, Jr., avocat pour les plaignants. 22 nov—22 28—déc 5 12 19 24

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la F. A. Lumber Company, Limited, en Liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 62,070—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Garcia, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—F. A. Lambert, Frank McGloin, avocats. 19 déc—19 23 28

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Louis Janvier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,967—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Auguste Hazard, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. G. V. Sequin, avocat.
20 déc—20 24 29

Succession de Bridget O'Connor, Veuve de Dennis Mofferman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 68,766—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James Terrell Kavanay, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
B. J. Thibodeaux, avocat.
20 déc—20 23 29

Succession de Louise H. Starm.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 68,823—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Anna Amelia Herbert et George Herbert, Jr., exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Wm M. Seymour, F. J. Dreyfous, avocats.
20 déc—20 24 29

Succession de Etienne Gariety.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69,131—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Lucille Dupuy, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. A. J. Villeré, avocat. 1v déc—19 23 26 29

Succession de Gearhardt Pohlman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 68,004—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Therese Pohlman, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Dart et Kernan, avocats.
19 déc—19 23 26

Succession de Mme M. E. Griffin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,556—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas F. Griffin, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Zengel, Thomas & Sutton, avocats.
17 déc—17 21 26

Succession de Estelle Pine Washington.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 69,259—Division E—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Estelle Pine Washington, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — 13 déc—13 17 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente mercredi, 31 décembre 1902, de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant les Nos 1125 et 1127 rue Alvar.

Entre St-Claude et Marais.

Carrollton Land and Improvement Company Limited vs Gustave A. Grunstrom.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 68,891—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 211 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 31 décembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Howard, Liberté, Philip et Jackson, désigné comme lot No 22 dans l'ilot No 21 sur un plan dressé par Chas F. Zimple, daté le 10 février 1882 et déposé en l'étude de Wm Boswell, ancien notaire, lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Howard sur cent trente-huit pieds six pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour le Receveur.
29 nov—29—déc 5 12 19 26 31.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente mercredi, 31 décembre 1902, d'une propriété d'église, rue Howard,

Entre les rues Philip et Jackson.

Teutonia Loan and Building Company vs Fifth Regular Baptist Church of New Orleans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Division A, No 68,971—En vertu d'un ordre de vente daté le 21 novembre 1902 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 211 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 31 décembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Howard, Liberté, Philip et Jackson, désigné comme lot No 22 dans l'ilot No 21 sur un plan dressé par Chas F. Zimple, daté le 10 février 1882 et déposé en l'étude de Wm Boswell, ancien notaire, lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Howard sur cent trente-huit pieds six pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—